

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2025-48

Séance du 9 juin 2025

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 7 juin 2025 pour une séance extraordinaire, s'est réuni dans la salle du Conseil sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents : Rémi Goube, Frédéric Froment, Olivier Bridelance, Gilles Apeloig, Fatima Chomat, Elisabeth Martin.

Représenté : Sophie Thomas représentée par Elisabeth Martin, Soazig Quillard par Gilles Apeloig, Michel Pécoul par Fatima Chomat.

Absent excusé : Didier Riche

Secrétaire : Frédéric Froment

\*\*\*\*\*

2025-48- Subvention complémentaire pour le Sou des écoles

Suite à l'attribution d'une subvention de 1210 € pour 2025 lors du conseil municipal du 11 avril 2025, madame la présidente du Sou des Ecoles nous a questionnés sur le décalage de leur demande et la somme alors attribuée.

La reprise du dossier a permis d'identifier que ce décalage était dû à une différence d'interprétation de la partie de dépenses annuelles correspondant :

- à l'achat, comme chaque année, de forfaits de ski pour les élèves de l'école
- et, nouveauté, de cartes d'entrées nominatives à la piscine, à des tarifs préférentiels, au profit également des élèves.

Aussi, monsieur le maire propose-t-il de corriger cette erreur en attribuant au Sou des Ecoles un complément de subvention s'élevant à 1800 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention complémentaire de 1800€.

VOTANTS 9      POUR 0      CONTRE 0      ABSTENTION 0

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

Gresse-en-Vercors, le 09/06/2025

Monsieur Rémi GOUBE,

Maire



